



CDEN de la Marne du vendredi 24 mars 2023

Déclaration intersyndicale

Les organisations syndicales du CDEN de la Marne reprennent à leur compte les termes de la déclaration commune de l'intersyndicale pour le retrait de la réforme des retraites.

La mobilisation sociale d'ampleur organisée par l'ensemble des organisations syndicales est engagée depuis le 19 janvier. Depuis deux mois, ce sont des millions de travailleuses et travailleurs, de jeunes ou de retraités qui ont exprimé avec force et dignité leur refus d'un recul de l'âge légal à 64 ans et d'un allongement des trimestres de cotisation.

Ce mouvement social a fait la démonstration que cette réforme des retraites était brutale, injuste et injustifiée pour l'ensemble du monde du travail. Face à cette mobilisation exemplaire et à l'opposition de la majorité des députés à ce projet de loi, le Président de la République et le gouvernement ont décidé de passer en force en ayant recours à l'article 49 alinéa 3 de la Constitution.

L'intersyndicale mesure toute la responsabilité que porte l'exécutif dans la crise sociale et politique qui découle de cette décision. Les organisations syndicales siégeant au CDEN de la Marne appellent tous les personnels à refuser collectivement ce déni de démocratie.

C'est parce que nous sommes attachés à l'État de droit ainsi qu'au service public et respectueux des instances et des élus présents que nous siégeons aujourd'hui. Cependant notre présence ne doit pas être interprétée comme une acceptation d'un état de fait suite à l'échec de la motion de censure transpartisane. Au contraire, forte du soutien de la grande majorité de la population, l'intersyndicale continue à exiger le retrait de cette réforme par la plus large mobilisation dans des actions calmes et déterminées.